AIKIKAI DE FRANCE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO ET DE BUDO

Bras, le 27 février 2025

Administration Fédérale

Nos Réf : BB250208

A l'attention des Dirigeants de clubs

Objet : Règlement de la Cotisation Fédérale 2025/2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 26 du Règlement Intérieur de la FFAB, nous vous prions de trouver ci-joint le bordereau de la cotisation fédérale club pour la saison **2025/2026.**

La ré-affiliation à la F.F.A.B. n'est pas **automatique.** C'est pourquoi nous vous remercions de nous retourner le bordereau dûment complété et accompagné de votre règlement de : **40 Euros**

Chèque à l'ordre de la FFAB, établi séparément du règlement des licences.

au plus tard le 1er Juin 2025.

Toutefois si vous souhaitez souscrire les licences en ligne, nous vous remercions de nous retourner **conjointement** le contrat entre le club et la FFAB signé par le Président du club, le mandat SEPA et un RIB afin de mettre en place le prélèvement bancaire.

Dès réception **par la FFAB du contrat signé**, vous pourrez procéder au renouvellement de la cotisation fédérale pour la saison **2025/2026** directement en ligne et enregistrer vos licences dès le début de la saison.

Le secrétariat fédéral reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos salutations les meilleures.

FFAB
Les Allées 83149 BRAS
Tél. 04 98 05 22 28
Fax 04 94 69 97 76
Email FFAB.aikido@wanadoo.fr

Pour le Secteur Licences et Clubs
B.BERTAIGNE